



PAR COURRIEL

Québec, le 16 mai 2025

Monsieur Michael Estevan
Délégué commercial, Gestion des approvisionnements long terme
Hydro-Québec
estevan.michael@hydroquebec.com



INFORMER

Objet : Projet de parc éolien Canton MacNider – Questions complémentaires – DQ10

Monsieur,



CONSULTER

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **22 mai 16h** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

1. Sur quelle base le paiement annuel aux collectivités de 5 700\$/MW, qui est imposé contractuellement à l'Initiateur, a-t-il été établi ? Veuillez détailler votre réponse.
2. La Commission constate que l'appel d'offres 2021-02 ne privilégiait pas les soumissionnaires dont la société-mère, l'incorporation ou l'actionnariat est canadien ou québécois.
 - a. Le marché des fournisseurs serait-il trop limité pour appliquer une telle règle ?
 - b. Les plus récents appels d'offres d'Hydro-Québec favorisent-ils les soumissionnaires québécois et canadiens à travers les critères d'évaluation, par exemple en leur accordant un pointage plus élevé que les soumissionnaires américains ou internationaux, comme on peut le comprendre à la lecture de l'article paru dans La Presse le 7 mai dernier ([Hydro-Québec se tourne vers le soleil | La Presse](#))
3. Dans quelle mesure le Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques annoncé dans le projet de loi 69 pourrait venir modifier la stratégie de développement éolien publiée par Hydro-Québec en 2024, à la fois pour ce qui est du modèle d'affaire et de la puissance installée envisagée dans les années à venir?
4. Plusieurs contrats d'approvisionnement de parcs éoliens issus du premier cycle éolien arriveront à échéance dans les prochaines années. Quels sont les plans d'Hydro-Québec quant au renouvellement de ces ententes ? Veuillez quantifier les volumes de matériaux qui seraient à gérer, autant pour les parcs qui seraient à démanteler que pour les parcs qui seraient à rénover ?